



Assoc (loi1901)....Comment se faire aider financièrement

Par **poussica**, le **10/09/2013** à **23:20**

Nous avons ouvert une MAM(maison d'assistantes maternelles) il y a UN AN bientôt jour pour jour ...rnaprès autant de temps de démarchages administratives nous trouvons pour finaliser le projet notre local ou recevoir nos bambins...L etat(pr ne citer personne)nous impose une rampe d'acces handicapés ou fermeture sous quinzaine...Tout le monde est fan du projet mais personne ne nous aide pour autant....RESULTAT:3devis plus tard...PRES DE 5000 euros à inventer ou trouver...rnDes conseils???des experiences similaires???tout est bon à lire à ce jour.rnD'avance merci

Par **amajuris**, le **11/09/2013** à **00:54**

bjr,rnles cotisations des adhérents à une association servent justement à financer les besoins de l'association.rnvoyez si la commune ou le conseil général veut vous aider.rncdt

Par **trichat**, le **11/09/2013** à **17:30**

Bonjour,rnrnCe sont les nouvelles normes qui s'appliquent à tous les lieux recevant du public.rnrnJe vous joins un lien qui donne des pistes de financement; je ne sais pas si votre projet peut en bénéficier:rnrn<http://http://www.handipole.org/spip.php?article39>rnrnCdt

Par **poussica**, le **14/09/2013** à **22:59**

merci pour toutes ces réponses...;la seule chose est que nous sommes une association fermée constituée uniquement de nous 3 et c'est depuis un an un autofinancement total...le loyer l'assurance etc....nous ne pouvons evoluer ou proposer des activites couteuse puiske rien ni personne ne veut nous aider